



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cambodge

Question écrite n° 66525

Texte de la question

M. François Asensi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au Cambodge. Depuis l'année dernière, les députés du parti d'opposition Sam Rainsy ont été exclus des commissions parlementaires. Dans le même temps, les dirigeants de ce parti se voyaient retirer leur immunité parlementaire et l'un d'entre eux, Cheam Chany, était emprisonné. De telles mesures ont données lieu à des condamnations de la part des organisations nationales et internationales des droits de l'homme. Le Parlement européen, par une résolution adoptée le 10 mars 2005, demandait la libération de Cheam Chany et le rétablissement de l'immunité parlementaire des trois députés mis en cause. Il lui demande donc comment il entend, dans le cadre des relations bilatérales entretenues avec le Cambodge, s'assurer du respect du fonctionnement démocratique des institutions dans ce pays.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66525

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5479